



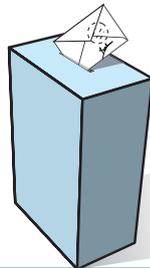
Brésil

Le cadre légal

Législation nationale

Systèmes et concepts	Organisations militaires
<ul style="list-style-type: none"> - Loi qui établit les règles pour la sortie des troupes brésiliennes à l'extérieur (N° 2.953 - 20/11/1956) - Loi qui détermine les cas où des Forces étrangères peuvent transiter par le territoire national ou y séjourner de manière temporaire (Loi complémentaire N° 90 - 02/10/1997) - Loi instituée par le Système brésilien de renseignements, il a créé l'Agence brésilienne de renseignements – ABIN, et d'autres mesures semblables adoptées (N° 9.883 - 09/12/1999) - Loi sur l'organisation de la Présidence de la République et des Ministères et d'autres mesures adoptées (N° 10.683 - 28/05/2003) - Loi qui réglemente la mobilisation nationale et met en place le Système national de mobilisation (N° 11.631 – 28/12/2007) 	<ul style="list-style-type: none"> - Loi du service militaire (N° 4.375 - 03/09/1964) - Code pénal militaire (Décret - Loi N° 1.001 - 21/10/1969. Dernière réforme: Loi N° 9.764 – 17/12/1998) - Code du processus pénal militaire (Décret - Loi N° 1.002, 21/10/1969. Dernière réforme: Loi N° 9.299 - 07/08/1996) - Loi sur le statut des militaires (N° 6.880 - 11/12/1980) - Loi qui réglemente l'art. 143, §§ 1° e 2° de la Constitution fédérale, qui dispose sur la prestation du service alternatif au service militaire obligatoire (N° 8.239 - 07/10/1991) - Loi sur l'organisation judiciaire militaire (N° 8.457 - 04/09/1992. Dernière réforme: Loi N° 10.445 - 07/05/2002) - Loi sur les règles générales pour l'organisation, la préparation et l'utilisation des Forces armées, pour établir des nouvelles attributions subsidiaires (Loi complémentaire N° 117 - 02/09/2004; elle modifie la loi complémentaire N° 97 - 09/06/1999)

Source: Élaboration propre sur la base de la législation mentionnée. Pour les dispositions constitutionnelles, voir chapitre 1.



Source: Constitution.

Militaires et participation politique

	Retraités	En activité
Possibilité de vote	Oui	Oui
Présentation de candidatures	Oui	Non ⁽¹⁾

(1) D'avoir moins de dix ans de service, il devra s'écarter de l'activité; avec plus de dix années de service, il sera séparé par l'autorité supérieure et, s'il est élu, passera automatiquement à l'inactivité.

Traité internationaux

Sur la sécurité hémisphérique

- Traité interaméricain d'assistance réciproque (TIAR):
Signature: 02/09/1947
Dépôt: 25/03/1948
- Traité américain de solutions pacifiques (pacte de Bogotà):
Signature: 30/04/1948
Dépôt: 16/11/1965

Sur l'armement

- Traité pour la proscription des armes nucléaires en Amérique latine et les Caraïbes (traité de Tlatelolco):
Signature: 09/05/1967
Dépôt: 29/01/1968
- Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires:
Adhésion: 18/09/1998
- Convention pour l'interdiction des armes chimiques:
Signature: 13/01/1993
Dépôt: 13/03/1996
- Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel:
Signature: 03/12/1997
Dépôt: 30/04/1999
- Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques ou à toxines et sur leur destruction:
Signature: 10/04/1972
Dépôt: 27/02/1973
- Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles:
Signature: 09/11/1977
Dépôt: 12/10/1984
- Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques:
Adhésion: 03/10/1995
- Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicite des armes à feu, munitions, explosifs et autres matériels connexes:
Signature: 14/11/1997
Dépôt: 28/09/1999
- Convention interaméricaine sur la transparence dans les acquisitions d'armes classiques:
Signature: 07/06/1999
Dépôt: 14/12/2006
- Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE):
Signature: 24/09/1996
Dépôt: 24/07/1998

Sur les droits de l'homme et la justice

- Convention interaméricaine sur les droits de l'homme (pacte de San José de Costa Rica):
Adhésion: 25/09/1992
- Convention interaméricaine sur la disparition forcée des personnes:
Signature: 10/06/1994
Non ratifié
- Convention interaméricaine pour prévenir et sanctionner la torture:
Signature: 24/01/1986
Dépôt: 20/07/1989
- Protocole de la Convention sur les devoirs et droits des États dans les luttes civiles:
Signature: 01/05/1957
Non ratifié
- Tribunal pénal international:
Signature: 07/02/2000
Dépôt: 20/06/2002

Sur le système hémisphérique

- - Charte de l'Organisation des États américains:
Signature: 30/04/1948
Dépôt: 13/03/1950
- Traité antarctique:
Adhésion: 16/05/1975.

Source: Élaboration propre basée sur des informations diffusées par les sites web du bureau du droit international de l'OEA et du bureau des affaires légales de l'ONU.

Le budget

Budget de l'État 2008

Monnaie locale	1.424.390.706.030
US\$	832.977.021.070
PIB 2008 (en US\$)	1.621.274.000.000

Budget de la Défense 2008

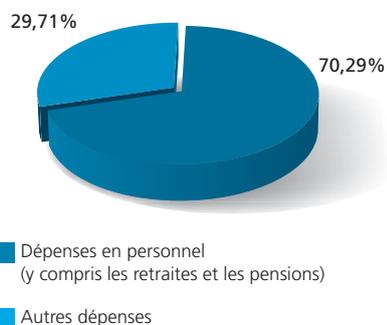
Monnaie locale	44.806.633.780
US\$	26.202.709.813
% du PIB	1,62
% du budget de l'État	3,15

Budget de la Défense 2008 (en monnaie locale)

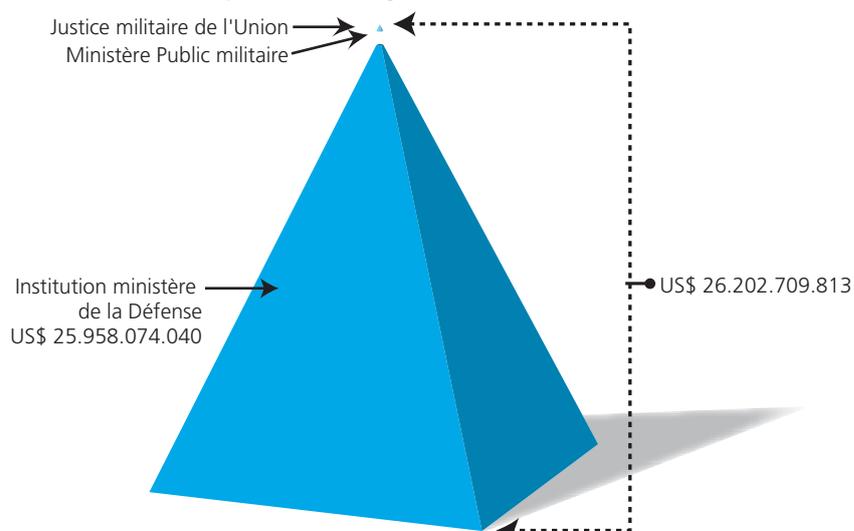
Budget fiscal et de sécurité sociale	Personnel et charges sociales	Autres dépenses courantes	Autres*	TOTAL
Ministère de la Défense				
Ministère de la Défense	29.621.655	262.551.482	1.355.778.845	1.647.951.982
Commandement de l'Aéronautique	7.075.051.787	1.074.839.801	1.869.848.986	10.019.740.574
Commandement de l'Armée de terre	16.076.156.909	1.427.100.236	489.498.231	17.992.755.376
Commandement de la Marine	7.772.194.302	1.073.014.918	1.230.710.127	10.075.919.347
Sec. Commission interministérielle pour les ressources de la mer	0	18.279.646	3.381.702	21.661.348
Agence nationale d'aviation civile	146.708.752	178.468.047	41.523.463	366.700.262
Caisse de financement immobilier aéronautique	433.152	1.497.757	11.492.000	13.422.909
Fondation Osório	4.823.565	3.690.443	225.000	8.739.008
Fonds du Ministère de la Défense	0	1.403.372	1.015.021	2.418.393
Fonds d'administration de l'hôpital des Forces armées	44.329.612	37.265.025	7.114.449	88.709.086
Fonds du service militaire	0	4.551.271	1.505.695	6.056.966
Fonds aéronautiques	0	546.225.986	864.317.274	1.410.543.260
Fonds de l'Armée de terre	0	483.217.402	122.987.974	606.205.376
Fonds navals	0	238.552.228	135.696.217	374.248.445
Fond de développement de l'enseignement professionnel maritime	0	66.939.651	27.564.774	94.504.425
Justice militaire de l'Union	238.675.993	39.340.902	7.439.700	285.456.595
Ministère Public militaire	105.645.121	13.205.456	14.020.000	132.870.577
Sous-total				
Budget d'investissement	31.493.640.848	5.470.143.623	6.184.119.458	43.147.903.929
Ministère de la Défense				1.658.729.851
TOTAL				44.806.633.780

* Comprend les intérêts et paiement de la dette, investissements financiers, amortissement de dette et réserve d'éventualités

Distribution du budget de la Défense 2008



Composition du budget de la Défense 2008



Source: Élaboration propre sur la base de la Loi qui estime les recettes et fixe les dépenses de l'Union pour l'exercice financier 2008. On considère ici budget de l'État, ce que le Congrès a approuvé dans la loi citée ci-dessus.

PIB 2008: projection du Perspectives de l'économie mondiale, FMI. On a pris cette source à des fins comparatives. Chaque pays élabore le budget sur la base de leur propre estimation du PIB.

La valeur du dollar prise correspond au taux de change selon les Perspectives de l'économie mondiale, FMI. Le taux de change moyen à la vente, sur la base des données de la Banque centrale du Brésil, est de 1,95 Reales. Les chiffres sont fournis en monnaie nationale pour d'autres calculs éventuels.

Les expressions traduites en gras (tableau) identifient les différents extraits en rapport avec la défense qui peuvent se trouver sous la classification sectorielle ou institutionnelle dans la loi budgétaire.



Les définitions politiques

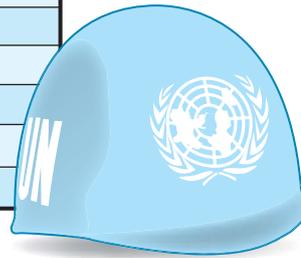
Concepts

Qu' est-ce que la Défense?	Qu' est-ce que la Sécurité?
<p>La défense nationale est l'ensemble des dispositions et des actions menées par l'État mettant l'accent sur l'expression militaire, pour la défense du territoire, la souveraineté et les intérêts nationaux contre les menaces particulièrement extérieures, potentielles ou manifestes.</p> <p>(<i>Política de Defesa Nacional</i>, Décret N° 5.484 - 01/07/2005)</p>	<p>La sécurité, en lignes générales, est une condition qui permet au pays la préservation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, la réalisation de leurs intérêts nationaux, libre de pressions et des menaces de toute nature et les garanties à leurs citoyens de l'exercice de leurs droits et leurs devoirs constitutionnels.</p> <p>(<i>Política de Defesa Nacional</i>, Décret N° 5.484 - 01/07/2005)</p>

Participation en opérations de paix

Missions dans lesquelles participent	Quantité d'effectifs militaires	
	OM	T
MINUEE (Éthiopie et Érythrée)	3	—
MINUL (Libéria)	—	3
MINURSO (Sahara occidental)	10	—
MINUS (Soudan)	21	—
MINUSTAH (Haïti)	—	1.210
MINUT (Timor Oriental)	4	—
ONUCI (Côte d'Ivoire)	4	3
UNMIN (Népal)	6	—

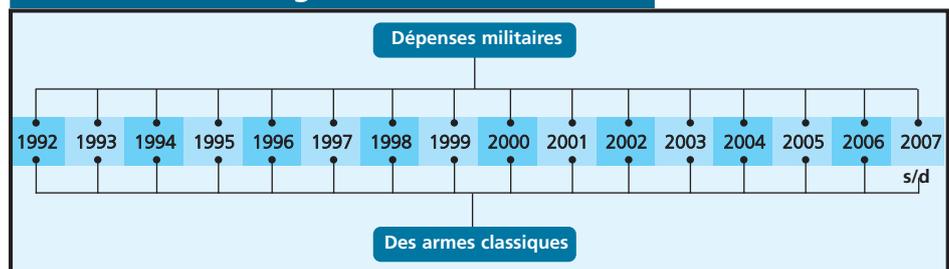
■ Le Centre d'instruction des opérations de paix de l'Armée de terre (CI OP PAZ), a été créé le 23 février 2005.



OM: Observateurs militaires - T: Troupe.

Source: Élaboration propre sur la base des documents du Département des opérations de la paix des Nations unies (<http://www.un.org/Depts/dpko/dpko/contributors/>). Données au 30 juin 2008.

Présentation des registres aux Nations unies



■ Le Brésil fait un apport de 1.264 effectifs militaires aux missions pour le maintien de la paix des Nations unies, ce chiffre représente le 19,91% du total apporté par l'Amérique latine et le 1,64% sur l'apport mondial d'effectifs militaires destinés aux opérations pour le maintien de la paix.

Source: Élaboration propre sur la base des rapports déposés auprès du Registre des armes classiques et le Système des Nations unies pour l'établissement de rapports normalisés sur les dépenses militaires. La publication des données du Registre des armes classiques pour 2007, devrait arriver en août 2008.

■ Le Brésil a publié la Política de Defesa Nacional (Politique de Défense nationale) en 1996 et 2005.

Facultés constitutionnelles du Congrès

Par rapport à la guerre et à la paix

- Peut-il déclarer la guerre?: Non
- Son autorisation pour déclarer la guerre, est-elle nécessaire?: Oui
- Peut-il signer la paix?: Non
- Son autorisation pour signer la paix, est-elle nécessaire?: Oui
- Son autorisation pour l'entrée de troupes étrangères, est-elle nécessaire?: Oui
- Son autorisation pour la sortie de troupes nationales, est-elle nécessaire?: N/R

Par rapport au contrôle

- Pour la nomination des officiers supérieurs des Forces armées, son approbation est-elle nécessaire?: Non
- Les officiers supérieurs des Forces armées, peuvent-ils être accusés par le Congrès?: Non
- Peut-il juger les fonctionnaires?: Oui
- Participe-t-il à l'élection des fonctionnaires des institutions de contrôle extérieur?: Oui
- Peut-il introduire des modifications au budget national?: Oui

États d'exception

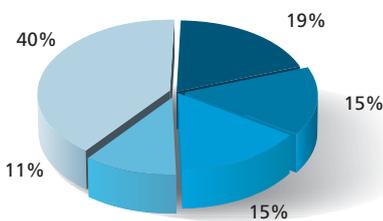
- Dénomination: état de défense.
- Cause: grave ou imminente instabilité institutionnelle.
- Calamités naturelles de grandes proportions.
- Des troubles graves de répercussion nationale.
- Participation du pouvoir législatif: requiert l'approbation du Congrès.
- Dénomination: état de siège.
- Cause: des faits qui font preuve de l'inefficacité de l'état de défense.
- Déclaration de l'état de guerre.
- Réponse à une agression armée extérieure.
- Participation du pouvoir législatif: requiert l'approbation du Congrès.

N/R: Il n'y a pas de référence.

Source: Élaboration propre basée sur la Constitution.

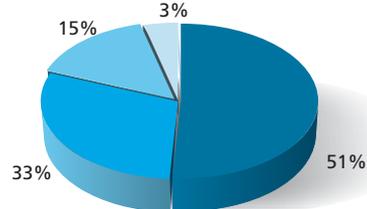
Distribution par Partis

Chambre des députés

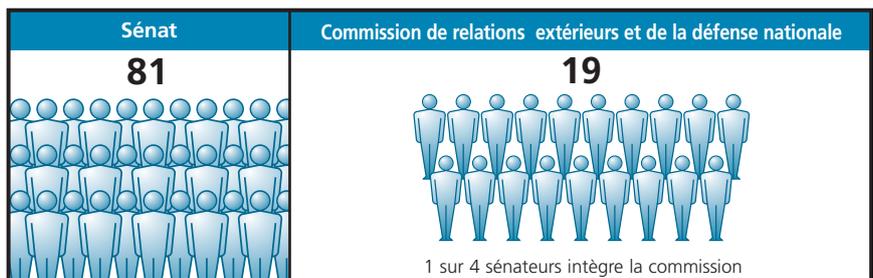
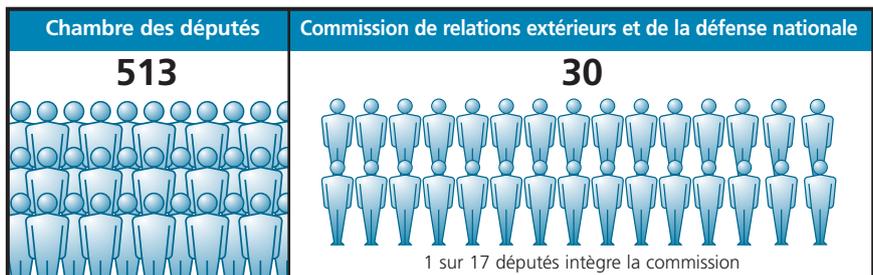


- PMDB, PTC
- PT
- PSB, PDT, PCdoB, PMN, PRB
- PSDB
- AUTRES

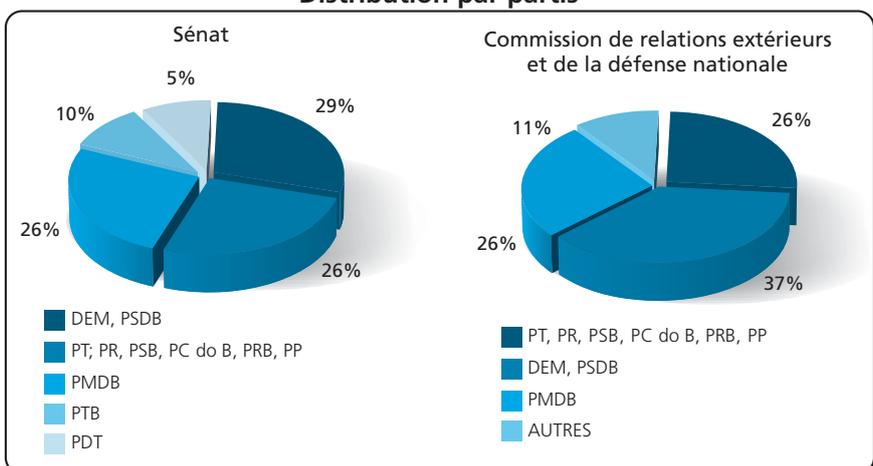
Commission de relations extérieurs et de la défense nationale



- PMDB, PT, PP, PR, PTB, PSC, PTC, PTdoB
- PSDB, DEM, PPS
- PSB, PDT, PCdoB, PMN
- PV



Distribution par partis



Source: Élaboration propre sur la base des informations fournies par le pouvoir législatif.



Organisation du système

Fonctions

Niveau pouvoirs de l'État

Le Président de la République est le Commandant suprême des Forces armées.

En ce qui concerne l'emploi des moyens militaires, le Président est conseillé par le Conseil militaire de la Défense qui est composé par les Commandants en chef des trois Forces armées et par le Chef d'État-major de la Défense, ayant comme président le ministre de la Défense.

Le Congrès de la Nation exerce les dispositions attribuées par la Constitution nationale et suit de façon permanente les questions liées à la défense par l'intermédiaire des commissions de défense des deux chambres.

Niveau ministériel

Le Ministère de la Défense exerce la direction supérieure des Forces armées avec le conseil permanent du Conseil militaire de la Défense.

L'État-major de la Défense est l'organe de conseil du ministre de la Défense en ce qui concerne l'emploi combiné des Forces armées.

Niveau militaire

Les commandants des Forces armées exercent le gouvernement et l'administration de leurs Forces respectives. Notamment, ils dirigent la préparation pour la guerre de leurs respectifs éléments opérationnels et de leur support logistique.

Année de création

1999

Actuel ministre (août 2008)

Nelson Jobim

Est-ce que les militaires peuvent être des ministres de la Défense?

Oui (en situation de retraite)

Quantité de militaires qui ont été ministres de la Défense

Aucun

Quantité de civils qui ont été ministres de la Défense

5

Y a-t-il eu des femmes à la charge du Ministère de la Défense?

Non

[On ne tient pas compte des ministres en fonction actuellement. La date de création correspond à la date dans laquelle le mot "Défense" devient partie du nom de l'institution]

■ Permanence moyenne dans le poste des ministres de la Défense
1 an et 7 mois

Source: Élaboration propre basée sur la Constitution, la *Lei sobre as Normas Gerais para a Organização, o Preparo e o Emprego das Forças Armadas, para Estabelecer Novas Atribuições Subsidiárias*, loi complémentaire N° 117 - 02/09/2004) et la *Estrutura Regimental do Ministério da Defesa* (Décret N° 6.223 - 04/10/2007).

Le Ministère de la Défense nationale

Mission:

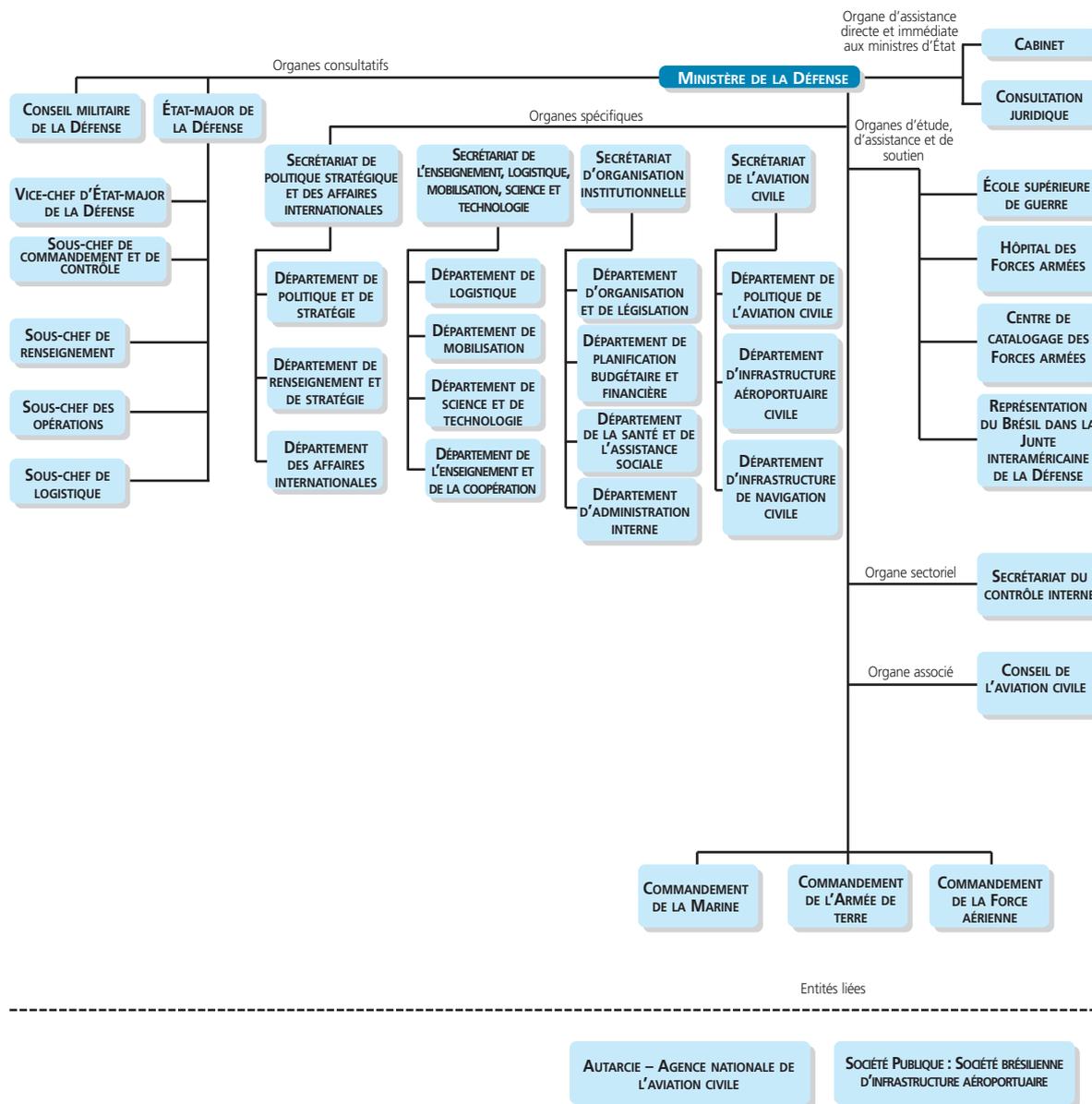
-Exercer la direction supérieure des Forces armées avec pour objectif l'exécution de sa destination constitutionnelle et de ses attributions secondaires.

Compétences spécifiques:

- La politique de défense nationale.
- La politique et la stratégie militaires.
- La doctrine et la planification de l'utilisation des Forces armées.
- L'intelligence stratégique et opérationnelle concernant la défense nationale.
- Les opérations militaires des Forces armées.
- Les relations internationales des Forces armées.
- Le budget de la défense.
- La formulation de la législation militaire.
- La politique de mobilisation nationale.
- La politique des sciences et de la technologie dans les Forces armées.
- La politique de communication sociale dans les Forces armées.
- La politique des rémunérations et des retraites militaires.
- La politique nationale d'exportation du matériel d'utilisation militaire.
- Les activités de recherche et de développement, de production et d'exportation dans les domaines liés à la défense; et le control de l'exportation du matériel belliqueux conventionnel.
- Veille au rôle des Forces armées comme garants de la loi et de l'ordre et à leur coopération dans le développement national en relation avec la défense civile, le soutien au combat contre les délits aux frontières et concernant l'environnement.
- La logistique militaire.
- Le service militaire.
- L'assistance sanitaire, sociale et religieuse des Forces armées.
- La constitution, organisation, effectifs, instruction et préparation des Forces navales, terrestres et aériennes.
- La politique maritime nationale.
- La politique aéronautique nationale et intervention dans la politique nationale de développement des activités aérospatiales.

Sources: Élaboration propre basée sur l'information donnée par la page web du Ministère de la Défense du Brésil et la *Estrutura Regimental do Ministério da Defesa* (Décret N° 6.223 - 04/10/2007).

ORGANIGRAMME



Sources: Élaboration propre basée sur la *Estrutura Regimental do Ministério da Defesa* (Décret N° 6.223 - 04/10/2007).

Éducation pour la défense

Principaux cours de spécialisation dans le domaine

Cours	Institution
<ul style="list-style-type: none"> - Cours de hautes études de politique et de stratégie - Cours supérieur de renseignement stratégique - Cours de logistique et mobilisation nationale - Cours de gestion des ressources de la défense 	École supérieur de guerre
<ul style="list-style-type: none"> - Cours supérieur en relations internationales. Champ de spécialisation sur "la paix, la défense et la sécurité internationale" 	Université de l'État Paulista, Université de l'État de Campinas, Pontificale Université catholique de l'État de Sao Paulo
<ul style="list-style-type: none"> - Cours pour des journalistes dans les zones de conflit 	Centre d'instruction pour les opérations de paix (CI OP PAZ)

Source: Élaboration propre basée sur l'information fournie par les pages web des institutions mentionnées. Dans les cas du CI OP PAZ sont référencés les cours ouverts à l'intention des civils.



Carrière militaire

Force terrestre

Académie militaire

Durée: 4 ans

Diplôme obtenu: Licence en sciences militaires

Grade à la fin des études: Sous-lieutenant

Écoles de formation intermédiaire

Lieutenant seconde

Lieutenant premier

Capitaine

École d'état-major

École supérieure de guerre

Major

Lieutenant-colonel

Colonel

Général de brigade

Général de division

Général de l'Armée de terre

Maréchal

Admission à l'académie militaire – 2008 –

Candidats

500

Admis

452

Admis

9 sur 10 candidats*.

Force navale

École navale

Durée: 4 ans

Diplôme obtenu: Licence en sciences navales

Grade à la fin des études: Enseigne

Écoles de formation intermédiaire

Lieutenant seconde

Lieutenant premier

Lieutenant capitaine

École d'état-major

École de guerre navale

Capitaine de corvette

Capitaine de frégate

Capitaine de mer et guerre

Contre-amiral

Vice-amiral

Amiral d'escouade

Amiral

Admission à l'école navale – 2008 –

Candidats:

767

Admis:

240

Admis

1 sur 3 candidats

Force aérienne

Académie de la Force aérienne

Durée: 4 ans

Diplôme obtenu: Licence en sciences aériennes

Grade à la fin des études: Sous-lieutenant

Écoles de formation intermédiaire

Lieutenant seconde

Lieutenant premier

Capitaine

École d'état-major

École de commandement et d'état-major

Major

Lieutenant-colonel

Colonel

Brigadier

Brigadier major

Lieutenant brigadier

Maréchal de l'air

Admission à l'académie de la Force aérienne – 2008 –

Admis:

89

Source: Élaboration propre sur la base des informations fournies par les institutions mentionnées. Admission à l'académie: Ministère de la Défense et Marine du Brésil. Le tableau respecte strictement l'ordre et la hiérarchie des grades présentés dans chaque pays.

Les Forces armées

Mission générale

Les Forces armées sont destinées à défendre la patrie et garantir les pouvoirs constitutionnels et, à l'initiative de ceux-ci, la loi et l'ordre.
(Constitution, Art. 142)
Attributions subsidiaires:
- Participer à des missions de paix.
- Coopérer au développement national et la défense civile.
- Participation en campagnes institutionnelles d'utilité publique ou d'intérêt social.
(Lei sobre as Normas Gerais para a Organização, o Preparo e o Emprego das Forças Armadas, para Estabelecer Novas Atribuições Subsidiárias, loi complémentaire N° 117 - 02/09/2004, Art. 15 et 16).

Missions particulières

Force terrestre

Attributions subsidiaires:
- Prendre part au développement national et à la défense civile, sous la forme de la loi.
- Contribuer à la formulation et à la conduite de politiques nationales qui portent rapport au pouvoir militaire terrestre.
- Coopérer avec des institutions publiques fédérales, de l'État, municipales, ou, exceptionnellement, avec des entreprises privées, à exécution d'œuvres et services d'ingénierie, les ressources étant fournies par l'institution demandant.
- Coopérer avec les institutions fédérales, quand cela soit nécessaire, à la répression de délits de répercussion nationale, sous forme de support logistique, renseignements, communications et instruction.
- Agir, au moyen d'actions préventives et répressives, en zone de frontière terrestre, contre les délits transfrontières et contre l'environnement, individuellement ou en coordination avec d'autres institutions du pouvoir exécutif, menant, parmi d'autres, des actions de: inspection de personnes, véhicules terrestres, embarcations, et avions; arrêts en commission de flagrant délit.

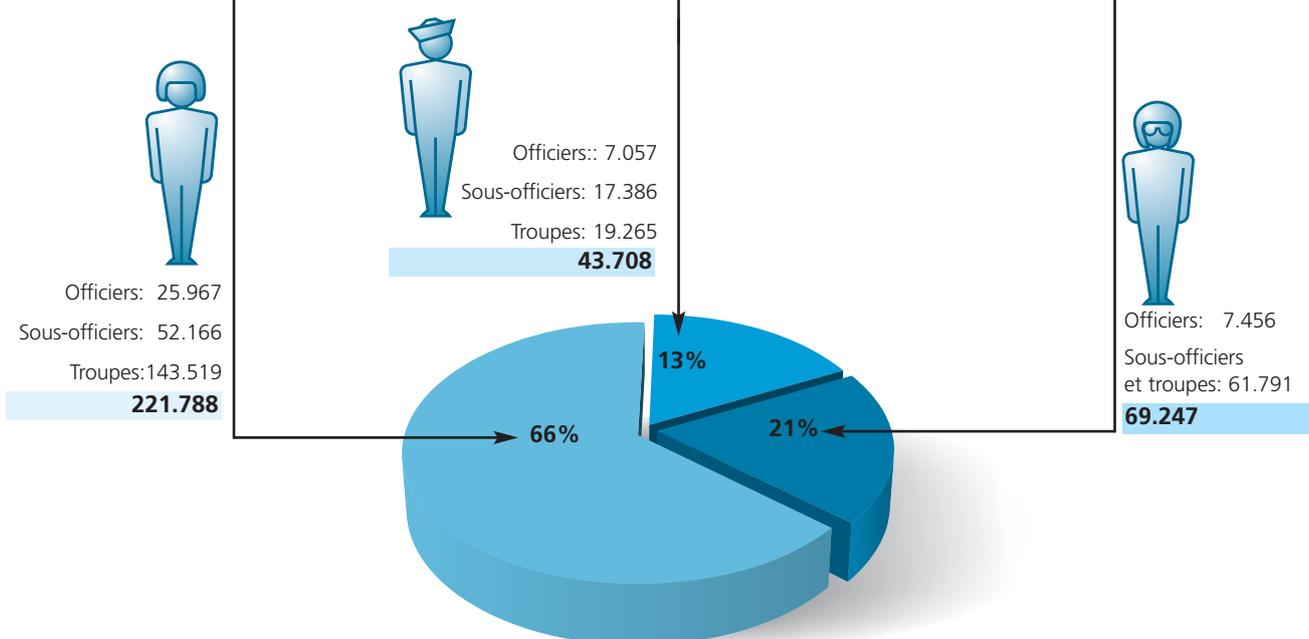
Force navale

Attributions subsidiaires:
- Orienter et contrôler la Marine marchande et ses activités relatives, en ce qui concerne à la défense nationale.
- Fournir la sécurité de la navigation aquatique.
- Contribuer à la formulation et à la conduite de politiques nationales concernant la mer.
- Implémenter et fiscaliser le respect des lois et des règlements de la mer et des eaux intérieures, en coordination avec d'autres institutions du pouvoir exécutif, fédéral ou de l'État, si nécessaire, en raison des compétences spécifiques.
- Coopérer avec les agents fédéraux, si nécessaire, à la répression des délits de répercussion nationale et internationale, concernant l'utilisation de la mer, des eaux intérieures et des zones portuaires, sous forme de support logistique, de renseignements, de communications et d'instruction.

Force aérienne

Attributions subsidiaires:
- Orienter, coordonner et contrôler les activités de l'aviation civile.
- Fournir la sécurité de la navigation aérienne
- Contribuer à la formulation et conduite de la politique aérospatiale nationale.
- Établir, équiper et opérer, directement ou par concession, l'infrastructure aérospatiale, aéronautique et aéroportuaire.
- Opérer le courrier aérien national.
- Coopérer avec les agents fédéraux, si nécessaire, à la répression des délits de répercussion nationale et internationale, concernant l'utilisation de l'espace aérien et des zones aéroportuaires, sous forme de support logistique, de renseignements, de communications et d'instruction.
- Agir, de façon continue et permanente, au moyen des actions de contrôle de l'espace aérien brésilien, contre toute sorte de trafic aérien illégal, avec accent sur ceux impliqués au trafic de drogues, armes, munitions, et passagers illégaux, en agissant en opération conjointe avec les agences de fiscalisation compétentes, lesquelles auront la tâche d'agir pour faire atterrir les avions impliqués dans le trafic aérien illégal.

Total des Forces: 334.743



Source: Lei sobre as Normas Gerais para a Organização, o Preparo e o Emprego das Forças Armadas, para Estabelecer Novas Atribuições Subsidiárias (Loi complémentaire N° 117 - 02/09/2004) (missions); Ministère de la Défense, Marine du Brésil et Décret 6.406 (19/03/2008) (effectifs).



La femme dans les Forces armées

		Force terrestre	Force navale	Force aérienne
Année d'admission (officiers)	Unités professionnelles	1992	1980	1982
	Unités commando	1998	1998	2001
Grade atteint		Tous les grades	Tous les grades	Tous les grades

Les « unités commando » sont les militaires formés pour effectuer des missions militaires liées aux combats et qui ont la capacité de commander. Les « unités professionnelles » sont les militaires formés ou incorporés aux Forces pour fournir un service d'appui technique et/ou professionnel.

Source: Élaboration propre sur la base des informations fournies par les institutions mentionnées.

Sièges des bureaux des attachés de la défense et/ou militaires en/au



Source: Élaboration propre sur la base des informations fournies par les Forces. Le pays où l'attaché réside est considéré ici comme le siège, au-delà d'être accrédité dans un ou plusieurs pays.

Une analyse:

Défense nationale: acteurs et politique

Eliezer Rizzo de Oliveira*

Cette article abordera des aspects structurels et conjoncturels de la défense nationale au Brésil, ainsi que les changements positifs et les tensions existantes dans le champ stratégique brésilien.

Même si le domaine des Forces armées et de la défense nationale n'ont jamais été de grand intérêt pour les gouvernements civils, actuellement le facteur le plus important dans ce sens est l'adaptation, de la part du Président Luis Ignacio Lula da Silva, de la défense nationale aux projets d'intégration économique, politique et stratégique de l'Amérique du sud.

La structure de la défense nationale est compatible avec l'État démocratique de droit. La subordination des Forces armées au régime démocratique repose sur la loi de création du Ministère de la Défense (1999) qui a terminé avec les anciens ministères militaires. Jusqu'alors, le haut degré d'autonomie des Forces armées s'exprimait dans l'existence de cinq ministères militaires. Aujourd'hui, le comportement politique des militaires est compatible avec le régime démocratique, même si on peut dire que de façon erronée le régime a fait taire par moments les militaires, même lorsque d'importants intérêts nationaux étaient en jeu et face auxquels, en fonction de leur expertise, ils auraient pu apporter une contribution remarquable.

Avant l'adoption de la Politique de la Défense nationale (1996) – référence obligatoire pour la stratégie et la préparation des Forces armées – la Marine, l'Armée de terre et l'Aéronautique orientaient leur stratégie selon leurs propres intérêts, valeurs, caractéristiques et perspectives stratégiques. La version actuelle de la Politique de la Défense (2005) est inspirée sur des définitions de la

■ La défense nationale s'adapte aux projets d'intégration économique, politique et stratégique de l'Amérique du sud.

* Chercheur du Noyau du centre d'études stratégiques de l'Université de Campinas (UNICAMP)



sécurité et de la défense des Nations unies, reliant la sécurité avec la perception des risques de l'État, et la défense nationale comme référence des actions de l'État – surtout militaires – de récupération ou d'augmentation d'un niveau de sécurité déterminé.

Les mesures adoptées pendant les dernières douze années (la publication de la Politique de la Défense nationale, et la création du Ministère de la Défense) ont pris compte de l'élargissement de l'intérêt social pour la défense nationale, un domaine qui préalablement était considéré comme un virtuel monopole des militaires.

La politique de la Défense considère que, dans le cadre international, prédomine une intense instabilité politique. Ce n'est pas le cas de l'Amérique du sud (malgré les tensions existantes entre la Colombie et l'Équateur), où Brésil estime qu'il se trouve dans des conditions économiques, diplomatiques, territoriales et militaires pour contribuer de manière positive à la paix de la région. Dans ce sens, le Brésil ne se sent pas menacé et ne se constitue pas comme une menace pour ses pays voisins, en ayant comme buts stratégiques le respect pour la préservation de la souveraineté, la défense des intérêts nationaux et l'unité de la Nation et la préservation de la stabilité régionale, la paix et la sécurité internationale au-delà des frontières. Il affirme également ses objectifs de parvenir à une plus large participation aux processus décisionnels internationaux, et générer une plus grande coopération avec ses pays voisins; rejetant les guerres de conquêtes et soutenant les solutions pacifiques des conflits de frontières.

Sur le plan conjoncturel, on renforce progressivement les processus de réforme de la défense nationale, tandis que des questions récurrentes (par exemple, le salaire des militaires et l'investissement en matériel de guerre), sont traitées avec une énorme lenteur. Le premier gouvernement du Président Luis Ignacio Lula da Silva (2003-2006) ne s'est pas différencié des gouvernements précédents, lesquels n'ont pas consacré de ressources pour des armements, de la technologie et des salaires considérés nécessaires pour les Forces armées. Mais dans son deuxième mandat le Président Lula a changé son attitude de façon radicale, en attribuant au Ministère de la Défense une importance jusqu'alors inusitée, déterminant la planification des investissements en équipement militaire, et plus particulièrement, proposant la constitution du Conseil sud-américain de la Défense. Celui-ci se trouve à ce jour en étape de consultation avec les gouvernements voisins, et il a comme objectif principal la prévention éventuelle de conflits armés dans la région. Même si ce Conseil manque encore de définitions, l'initiative est en train d'être considérée par différents pays sud américains.

Ces changements ont eu lieu à cause de la crise de la défense générée par des défaillances dans le contrôle aérien de l'aviation commerciale, à la charge de l'Armée de l'air, qui ont coïncidé avec une grave tension diplomatique et militaire dans la région andine-amazonienne. Le ministre de la Défense Nelson Jobim a résolu la crise aérienne et il est en train d'adapter la défense nationale au profil stratégique du Brésil dans les contextes régionaux et mondiaux.

Ces processus innovateurs impliquent de nouvelles tensions face aux intérêts extérieurs, parfois dirigés contre le Brésil, et face à la perception des risques contre la souveraineté sur le plan national. En effet, les intérêts brésiliens sont confrontés par le gouvernement bolivien dans les domaines de l'énergie et de la

■ Le Brésil ne se sent pas menacé et ne se constitue pas non plus une menace pour les pays voisins.

souveraineté territoriale, en même temps que le Paraguay revendique de nouvelles conditions contractuelles concernant le barrage Itaipú, et la révision des accords diplomatiques sur une zone brésilienne.

Par conséquent, l'agenda diplomatique, de la sécurité et de la défense du Brésil est tenu de recevoir des questions qui, du pont de vue de l'État brésilien, ont été déjà surmontées il y a longtemps. Tels facteurs ont une incidence sur la perception de la sécurité (si ce n'est pas sur la défense nationales), avec plus d'intensité sur le niveau de la société, du Ministère de la Défense et des Forces armées, que sur le niveau de la Présidence de la République et du Ministère des Affaires étrangères. Tel est le cas des insatisfactions militaires concernant les terres indigènes délimitées dans les zones de frontière Amazonienne, avec une faible présence d'institutions du gouvernement et des obstacles politiques pour les unités militaires. Là bas les Forces armées identifient de graves risques pour la souveraineté, en même temps que les ministères civils et les organisations sociales perçoivent l'inquiétude militaire comme une expression tardive de valeurs du régime autoritaire.

L'achat d'armement, d'avions, et de navires, avec le transfert de la technologie, ont été l'objet des actions menées par le Ministère de la Défense de façon conjointe avec des pays européens. En même temps, les mesures économiques favorisent l'industrie nationale des armements –probablement en relation avec les industries de la défense des pays voisins-. Paradoxalement, en même temps que les fonctions typiques de la défense se perfectionnent, l'Armée de terre a été utilisée dans des tâches de sécurité publique. Cette action est chaque fois plus fréquente et grave, parce que le Gouvernement fédéral a fait agir la Force nationale de la Sécurité, de récente création, en soutien des polices de l'état. L'activité militaire en Haïti, où le Brésil commande la force militaire de l'ONU, est un facteur relevant de garantie dans la perspective d'obtenir un siège permanent au Conseil de Sécurité. D'une autre part, le Gouvernement fédéral semble décidé à faire monter la défense nationale jusqu'au profil stratégique et économique du pays. Il s'agit vraiment d'une nécessité vitale, car il reste l'image pathétique de voir des navires arrêtés dans leurs bases militaires, les avions militaires sur les pistes plutôt que dans les airs, et l'équipement de l'Armée de terre ancien et détérioré.

Ayant résolu la question salariale des militaires (point clé dans sa relation avec les Forces armées), on attend que le Président de la République établisse le nouveau Plan stratégique de la Défense le 7 septembre 2008 prochain, jour où le pays va célébrer l'anniversaire de son indépendance. Ainsi, le Brésil aura dans son agenda politique et stratégique une nouvelle référence essentielle pour sa défense nationale.

Malgré ces changements positifs, le pays continue à manquer d'un Livre de la Défense nationale, instrument approprié pour amplifier la légitimité de la défense nationale et des Forces armées sur le plan intérieur, ainsi que pour développer la confiance dans le domaine régional et mondial sur les orientations stratégiques brésiennes.

■ La politique montre un changement qui donne au Ministère de la Défense une importance inusitée; détermine la planification d'investissements en équipement militaire, et propose la constitution du Conseil Sud-américain de la Défense.